

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Équipement des forces de l'ordre Question écrite n° 32977

## Texte de la question

M. Frédéric Barbier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la nécessité pour les forces de l'ordre de disposer de véhicules blindés. La problématique du vieillissement du parc automobile est régulièrement mise en avant par les syndicats de police et de gendarmerie nationales. M. le député salue l'effort budgétaire de 75 millions d'euros qui permettra l'acquisition de 2 300 véhicules neufs. Cependant, dans un climat social tendu et face à la multiplication des actes de vandalisme visant à détériorer les véhicules de service des forces de l'ordre, il apparaît essentiel d'assurer la sécurité des policiers et gendarmes en blindant une partie de ces véhicules. Il lui demande donc de préciser sa stratégie d'équipement des forces de l'ordre, et souhaite savoir s'il envisage effectivement de transformer une partie du parc automobile de la police et de la gendarmerie en véhicules blindés.

## Données clés

Auteur: M. Frédéric Barbier

Circonscription : Doubs (4e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 32977

Rubrique: Police

Ministère interrogé : <u>Intérieur</u>
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>13 octobre 2020</u>, page 6999

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)